

Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1.

Débitrice: **LUSO NIGHTS SA, Victoria, Mahé, Seychelles, succursale de La Tour-de-Trême**, Cité Mon Repos 2, 1635 La Tour-de-Trême
2.

Déclaration de faillite: 17.05.2010
3.

Suspension de faillite: 12.07.2010
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 06.09.2010
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: Organisation de concerts, soirées, divertissement, promotion culturelle. Création, achats et ventes d'articles liés à la musique, import-export relatif au but social (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut

1700 Fribourg

00528507